



**CONSTRUIRE
UNE SOCIÉTÉ
DE CONFIANCE**

NOS --- 16 PILIERS

« **Construire une société de confiance** ». C'est le postulat et la vision qui ont motivé la création du Mouvement politique **AUJOURD'HUI ET DEMAIN, LA CÔTE D'IVOIRE**, sous le sigle « **ADCl** ».

Son siège est situé à Yamoussoukro, parce que cette ville est la capitale politique de la Côte d'Ivoire. Elle est située **au cœur du pays, à la croisée des chemins** reliant toutes les régions. Yamoussoukro symbolise parfaitement **la Nation à laquelle nous aspirons**: rassembler tous les fils et filles du pays autour d'un présent stable et d'un futur prospère pour les générations à venir.

C'est à Yamoussoukro que ADCl est né le 3 juin 2024, et c'est à Yamoussoukro que nous lançons officiellement le Mouvement politique ce 23 novembre 2024.

1. SECURITE INTERIEURE ET DEFENSE NATIONALE

Aucune politique de développement ne peut être menée dans un pays aux frontières incontrôlées et en insécurité intérieure. Une nation qui ne peut assurer sa propre sécurité intérieure et sa défense est une nation sans souveraineté.

C'est pourquoi nous entendons faire de la sécurité intérieure et de la défense une priorité absolue en construisant une armée, une police et une gendarmerie modernes, professionnelles, citoyennes, équipées et capables de faire face aux nouvelles formes de criminalités, au service du développement de notre pays, de la promotion de la cohésion sociale, de la protection des valeurs démocratiques et des droits de l'homme.

2. ÉDUCATION ET FORMATION

L'école est pour nous une entreprise nationale, dont les fruits doivent bénéficier à toute la nation.

Nous considérons l'éducation comme l'outil fondamental qui permettra à notre pays de se projeter dans l'avenir et le développement.

Nous proposons un système éducatif qui libère nos enfants du conditionnement entre quatre murs, de la maternelle au supérieur, axé sur la détection et l'activation de leurs talents à travers une approche pratique et immersive.

Le nouveau système éducatif que nous entendons construire sur les acquis de l'actuel, devra aboutir à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs innovants, numériques et de l'agro-industrie, essentiels pour la Côte d'Ivoire que nous projetons.

Les enseignants, véritables gardiens de notre avenir commun, seront soutenus et protégés par l'État contre toute atteinte à leur dignité, intégrité physique ou morale.

3. JEUNESSE ET AVENIR DU PAYS

Notre jeunesse est notre bien le plus précieux, garant de notre stabilité, notre sécurité, notre avenir.

Ainsi, nous nous engageons à :

- Rétablir la rigueur dans son éducation et sa formation.
- Instaurer un encadrement civique par un service civique obligatoire.
- Lutter contre les influences néfastes en contrôlant son accès aux médias sociaux et aux substances toxiques, surtout pour les mineurs de moins de 18 ans.
- Responsabiliser plus fortement les collectivités territoriales dans la formation des jeunes et dans l'adressage des problématiques liées à leur employabilité.

4. GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Nous construirons une administration publique neutre, débarrassée de toute influence politique envahissante. A ce titre, les fonctionnaires ne pourront plus créer de mouvements liés à des partis ou groupements politiques ou revendiquer la qualité de « *fonctionnaire de tel ou tel parti politique* » l'administration publique. Pas de mouvement ou d'association de fonctionnaires de partis politiques. La lutte contre la corruption sera exemplaire et partira du sommet de l'Etat qui érigera la corruption au rang « *d'ennemie du peuple de Côte d'Ivoire* ».

Cette lutte s'appuiera sur les valeurs d'un État de droit au service de tous les Ivoiriens.

Nous établirons une gouvernance transparente, qui répond aux besoins fondamentaux des citoyens, tout en préservant leur dignité.

Les institutions qui sont essentielles à la construction de notre démocratie et de notre pays, seront maintenues et les autres disparaîtront.

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, nous encouragerons une presse indépendante et d'investigation, capable d'offrir, à travers un traitement documenté des informations, des outils aux populations pour comprendre ce qui est fait avec leurs ressources dans l'administration publique.

La RTI, à partir du moment où elle est financée par les contributions de tous les Ivoiriens, changera de statut pour passer de média d'Etat (au service de la propagande des gouvernements et des partis au pouvoir), pour devenir un média de service public au service de tous les Ivoiriens et de toutes les opinions exprimées dans les limites de la loi.

5. JUSTICE, PROTECTION DES LIBERTÉS ET DES DROITS DE L'HOMME

La justice constitue le pilier de notre stabilité. Sans un système judiciaire efficace, il n'y a pas de société de confiance.

Nous nous engageons à :

- Protéger les investissements privés par une justice rapide et équitable
- Rétablir la confiance des populations dans notre système judiciaire.
- Réformer les procédures judiciaires en intégrant davantage les avocats et plus globalement les professionnels du secteur judiciaire, acteurs essentiels de la transparence des procédures.
- Augmenter les infrastructures judiciaires et en garantir l'accès à tous.
- Auditer le fonctionnement du service public de la justice en prenant en compte les avis et attentes des populations.
- Désigner les magistrats aux hautes fonctions tant dans les juridictions de première instance que dans les juridictions supérieures, sur la base d'appels à candidature et de présentation d'un projet judiciaire sur l'amélioration du fonctionnement des services judiciaires et la célérité des procédures.

NOTRE VISION

Nous aspirons à bâtir une société de confiance où chaque citoyen est protégé par l'application impartiale de la loi, fondée sur des principes d'équité, de transparence et de justice. Nous nous engageons à créer une communauté qui valorise chaque individu, lui enseignant dès le foyer et dès le premier jour d'école que le travail acharné est la clé de l'ascension sociale. Notre vision est de forger, à travers la justice, un sentiment d'appartenance à la nation ivoirienne, une nation inclusive et unie dans la richesse de sa diversité.

NOTRE MISSION

Notre mission est de transformer radicalement la société ivoirienne en faisant de la corruption l'ennemie déclarée du peuple. Nous plaçons l'éducation des citoyens au cœur de nos priorités, érigeons la démocratie en valeur fondamentale de la République, et nous engageons à traiter les enjeux de la jeunesse comme une mission essentielle de l'État.

Nous affirmons que la participation citoyenne à la gestion des affaires publiques est un droit essentiel du peuple et nous prenons l'engagement de promouvoir cette participation citoyenne.

NOS VALEURS

La Société de confiance que nous entendons bâtir repose sur l'intégrité, la transparence, la responsabilité, le respect mutuel entre dirigeants et citoyens, ainsi que sur la justice et l'équité dans la gestion des affaires publiques. Nous valorisons le mérite, l'excellence, le travail, la solidarité, la modération et les libertés.

6. AGRICULTURE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Nous affirmons que l'agriculture est essentielle à notre économie et à notre souveraineté alimentaire.

Notre ambition est de :

- Réduire notre dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur.
- Transformer localement nos productions agricoles.
- Former les acteurs du secteur pour le rendre plus compétitif et créer des emplois surtout pour notre jeunesse.
- Moderniser et mécaniser l'agriculture pour un rendement plus adapté à notre demande interne.

7. SANTÉ ET HYGIÈNE PUBLIQUE

Des populations formées et en bonne santé sont le pilier du développement durable d'une société.

Notre engagement est de :

- Multiplier les centres de soins en garantissant une transparence totale des coûts de construction, afin de rapprocher ces infrastructures des populations.
- Transformer en profondeur les services d'urgence pour les rendre plus efficaces, humains et plus respectueux de la dignité humaine.
- Améliorer l'accueil des patients en instaurant des systèmes d'évaluation basés sur les avis ou le ressenti des usagers pour encadrer le comportement des soignants.
- Moderniser et équiper nos hôpitaux de manière optimale, tout en renforçant les compétences des personnels hospitaliers.
- Réformant, aux normes internationales et actuelles, le cursus de formation des personnels de santé.

8. RECHERCHE, INNOVATION ET TECHNOLOGIE

La recherche, l'innovation et la technologie sont des leviers essentiels pour la création d'emplois et le progrès économique.

Nous aspirons à :

- Favoriser l'émergence d'experts de qualité dans ces domaines clés, afin de relever les défis de la transformation de notre pays et du développement de secteurs stratégiques comme le commerce, l'agriculture, le transport, l'intelligence artificielle, le développement durable et la santé.

9. FEMMES ET DEVELOPPEMENT DU PAYS

Les femmes sont le moteur de l'équilibre social et économique de notre pays. Elles sont les gardiennes de la santé mentale et de l'éducation au sein des familles.

Leur accès protégé à l'éducation, leur implication extraordinaire dans l'éducation des générations futures, leur participation au processus décisionnel à tous les niveaux de la société, sont la condition essentielle qui favorise l'avènement et la consolidation d'une société plus éduquée, plus équilibrée, plus équitable.

C'est pourquoi nous entendons construire, à travers l'éducation, l'inclusion et l'autonomisation, une véritable place pour les femmes, dans le développement de notre pays.

Nous nous engageons à construire une législation sévère contre les stéréotypes de genre, la discrimination et les violences et autres atteintes à leur intégrité physique ou morale, basées sur le genre.

10. ENTREPRENEURIAT, UNE SOLUTION CREDIBLE CONTRE LE CHÔMAGE

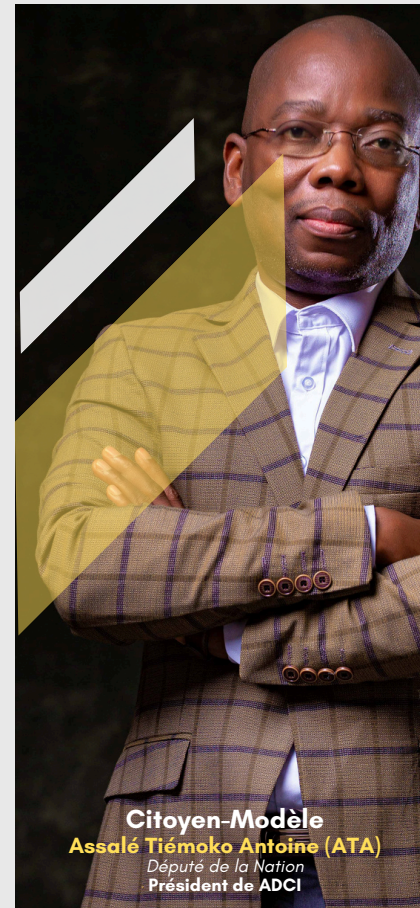
Notre système éducatif va orienter les citoyens vers l'entrepreneuriat. Nous nous engageons à :

- Investir massivement pour accompagner les jeunes entrepreneurs avec un financement national et territorial.
- Mobiliser les collectivités pour lutter contre le chômage des jeunes en fournissant la formation nécessaire à la création d'entreprises privées.
- Établir une banque de l'Entrepreneur ivoirien, soutenue par les prélèvements sur les commandes publiques et des taxes à l'exportation.

11. POUVOIR D'ACHAT, LUTTE CONTRE LE DÉSORDRE COMMERCIAL ET LA PAUVRETÉ

La lutte contre la cherté de la vie est une priorité nationale. Nous travaillerons à maintenir un équilibre entre salaires et coût de la vie en :

- Promouvant la transparence sur les prix des produits essentiels.
- Encourageant de la concurrence pour briser les monopoles.
- Instaurant un système fiscal équitable.
- Éduquant financièrement notre population afin qu'elle soit capable de contrôler ses ressources.
- Instaurant une politique de lutte contre la pauvreté à travers la justice sociale et non contre les pauvres, par la redistribution équitable des richesses générées par les efforts de tous.
- Encadrant rigoureusement les loyers et la pratique du « pas-de-porte ».



12. LA DÉCENTRALISATION, CONDITION DE DEVELOPPEMENT EQUITABLE

Nous pensons que le développement de toute la Côte d'Ivoire ne se fera pas à partir des seuls bureaux d'Abidjan et que la solution la plus crédible pour parvenir à un développement harmonieux du pays est la décentralisation, à travers le renforcement de l'autonomie des pouvoirs locaux et la participation des citoyens à la gouvernance publique locale.

En Côte d'Ivoire, faute de volonté politique, plus de 20 ans après le vote de la loi portant transfert de certaines compétences de l'Etat aux collectivités, l'Etat lui-même s'est méthodiquement attelé à éviter l'application de cette loi de sorte que la décentralisation n'a aucun contenu réel en termes de pouvoirs transférés.

Nous entendons mettre en place sans ambiguïté une politique de transferts effectifs des compétences et des ressources dédiées.

Ce transfert se fera en même temps que le déploiement des systèmes de contrôle de la gouvernance locale tels que les Cours de compte régionales, dotées de véritables pouvoirs.

- Création de l'agence nationale de développement et de participation citoyenne (A.N.D.P)
- Création de la fonction publique territoriale
- Relèvement progressif du taux de transfert de ressources en rapport avec les compétences transférées.

13. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La transition écologique est au cœur de notre projet, avec une politique environnementale ambitieuse. Nous visons à :

- Protéger les ressources naturelles, promouvoir les énergies renouvelables, et lutter contre le changement climatique.
- Concilier croissance économique et préservation de l'environnement, en soutenant l'émergence d'une économie verte, appuyée d'une innovation technologique durable.
- « déclarer officiellement la guerre » et à punir sévèrement sur l'ensemble du territoire national, la pratique de l'orpaillage clandestin

14. CULTURE ET COHESION SOCIALE

La culture n'est pas seulement un assemblage de traditions, de langues, d'arts et de valeurs. Elle est aussi le creuset de l'identité d'un pays, le carburant de son unicité et la vitrine de son patrimoine collectif. C'est par la culture qu'une nation parle au monde et qu'elle entretient sa solidarité et le respect de sa diversité.

La culture peut constituer le moteur du développement économique de notre pays.

Nous nous engageons à entretenir notre héritage culturel, à le protéger, à le promouvoir et à le célébrer par la création d'un festival national des cultures ivoiriennes.

15. LA DIASPORA, COMME RESSOURCE RARE

Dans la société de confiance, la diaspora ivoirienne, ces frères et sœurs qui ont quitté leur terre natale pour s'établir dans d'autres pays tout en conservant des liens profonds et vivant avec leur culture d'origine.

La diaspora ivoirienne constitue un vivier de compétences et de talents qui peuvent apporter une contribution significative à l'innovation et à la compétitivité de notre économie. Leur expertise très diversifiée est une ressource rare pour notre pays et cependant très peu exploitée.

Dans la construction de la société de Confiance, ADCI entend donner à la diaspora ivoirienne, la place qu'elle n'a jamais eue, y compris en lui réservant deux postes de députés à l'Assemblée nationale et en encadrant juridiquement, ses investissements dans notre pays.

16. IMMIGRATION ET MODERNISATION DE L'ÉTAT CIVIL

La Côte d'Ivoire, forte de sa tradition d'accueil, a atteint un seuil critique avec 26% d'étrangers. Il est impératif de :

- Mettre en œuvre une politique d'immigration régulée, adaptée à notre capacité d'accueil et d'intégration.
- Digitaliser entièrement les services d'état civil, différencier les registres de naissance pour les enfants de parents ivoiriens et étrangers, et réformer la législation sur la nationalité pour inclure la double nationalité.
- Nous affirmons que la Côte d'Ivoire ne sera pas le laboratoire d'expérimentation de la mondialisation débridée avec ses valeurs imposées à coups de chantages financiers.
- Création de l'agence nationale d'immigration (A.N.I) et de la Police de l'immigration et des frontières (P.I.F.)

L'ODE DU CITOYEN

Dans cette terre
d'espérance, nous
bâtissons l'avenir,
Une société de
confiance, où chaque
rêve peut fleurir.
Intégrité (et)
transparence, sont nos
valeurs à chérir,
Pour un futur radieux,
où chacun pourra
s'accomplir.

[Pont]

Aujourd'hui et Demain,
La Côte d'Ivoire,
Aujourd'hui, pour nous...
Demain, pour nos
enfants
Tel est notre projet

Avec courage (et)
loyauté, notre pays
brillera,
Dans le travail et
l'ardeur, notre avenir se
construira.
Pour l'horizon
trionphant, ADCI bâtira
Unis, forts et
rassemblés, notre
nation s'élèvera (bis).

Siège Social
La Maison du Citoyen

Yamoussoukro

Secrétariat Exécutif

+225 05 04 60 00 90

/0707960976

www.adci-ci.org

#SociétéDeConfiance